



Brief de Campagne

La nécessité d'un traité mondial : un nouveau Protocole Facultatif à la CEDEF pour mettre fin aux violences faites aux femmes et filles.

Updated February 10, 2025, everywoman.org

Every Woman Treaty est une coalition mondiale de plus de **4,000 militantes des droits des femmes et organisations locales dans 169 pays**, œuvrant pour l'adoption d'un nouveau Protocole facultatif à la CEDEF¹ pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles. **Un protocole facultatif est un traité contraignant.** Nous mobilisons les décideurs, allant des militants de terrain aux chefs d'État, pour l'élaboration d'une législation mondiale contraignante qui rendra le monde plus sûr pour les femmes et les filles.

Notre **programme de Fellowship**, qui fait notre signature, renforce les capacités des défenseurs des droits des femmes dans le monde entier afin qu'ils puissent plaider pour ce traité et d'autres changements politiques en faveur de la sécurité des femmes. Notre **Conseil des jeunes Leaders Émergents** engage des militantes et militants de moins de 35 ans dans des initiatives de transformation des systèmes mondiaux.



Contexte et justification

La violence contre les femmes et les filles est la violation des droits humains la plus répandue dans le monde. À l'échelle mondiale, au moins une femme sur trois subit des violences de la part de son partenaire intime ou des violences sexuelles, une statistique que l'Organisation mondiale de la santé qualifie de "dévastatrice et omniprésente."² Malgré la reconnaissance mondiale de ce problème et les efforts pour le réduire, cette violence persiste et s'intensifie. Les crises mondiales, telles que les pandémies, le changement climatique et les conflits, augmentent les cas de viols, d'agressions et d'autres formes de violence envers les femmes et les filles.³ **Plus de 133 femmes ou filles sont tuées chaque jour par un membre de leur propre famille.**⁴ Récemment, ONU Femmes a déclaré qu'"aucun pays n'est en passe d'éradiquer la

¹ La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

² World Health Organization, "Devastatingly pervasive: 1 in 3 women globally experience violence" (News Release, March 9, 2021) <https://www.who.int/news/item/09-03-2021-devastatingly-pervasive-1-in-3-women-globally-experience-violence>.

³ Jane Aeberhard-Hodges, Najla Ayoubi, Francisco J. Rivera Juaristi, *Safer Now* (Every Woman Treaty, February 2023), p7, <https://everywoman.org/safer-now-report/>.

⁴ "Five essential facts to know about femicide," UN Women, November 22, 2023, <https://www.unwomen.org/en/news-stories/feature-story/2022/11/five-essential-facts-to-know-about-femicide>.

violence des partenaires intimes” et que, collectivement, nous “échouons à protéger les femmes et les filles.”⁵

Un nouveau protocole facultatif contraignant est nécessaire pour enrayer cette violence

Trois traités régionaux sur la violence contre les femmes et les filles ont été adoptés, mais près de **75 % des femmes et des filles restent sans protection d’un cadre juridique contraignant**.⁶ Un nouveau Protocole Facultatif de la CEDEF permettrait de combler cette lacune juridique, créant une loi internationale contraignante visant à mettre fin à la violence envers les femmes et les filles à travers le monde, voici pourquoi :

- a. **Les traités sont efficaces.** Ils codifient les normes et les standards en une feuille de route contraignante.
- b. **Ils placent un enjeu en priorité.** Les traités génèrent l’élan nécessaire à l’élaboration et à la mise en œuvre de cadres plus solides pour des plans d’action nationaux.
- c. **Un suivi basé sur des indicateurs.** Le suivi des efforts des États selon un ensemble d’indicateurs de référence peut conduire à des résultats significatifs.

Un nouveau Protocole Facultatif pour la CEDEF est la voie la plus rapide

En tant que « charte internationale des droits des femmes » et l’un des traités les plus ratifiés au monde (189 pays), la familiarité des États avec la CEDEF servira de catalyseur pour le dialogue, la coopération et la ratification. De plus, la Recommandation générale 35 de la CEDEF offre une base d’expertise pour un nouveau protocole facultatif, incluant des interventions ayant fait preuves pour réduire les taux de violence envers les femmes et les jeunes filles :

- la réforme juridique ;
- la formation de la police, des juges, des infirmières et des médecins ;
- une éducation à la prévention de la violence ; et
- des services complets pour les survivants, tels que des refuges et des lignes d’assistance téléphonique.

Quatre Nations, Quatre Rapporteurs Spéciaux appellent à un Nouveau Protocole Facultatif à la CEDEF

En décembre 2023, la République démocratique du Congo, le Costa Rica, la Sierra Leone et Antigua-et-Barbuda ont [publié une déclaration commune](#) appelant à la création d’un nouveau protocole facultatif à la CEDEF. Ces nations dirigent [l’initiative étatique](#) visant à rallier d’autres pays — une étape essentielle avant de passer à la rédaction et aux négociations. En juin 2024, 10

⁵ Ginette Azcona, Antra Bhatt, et al, *Progress on the Sustainable Development Goals: The gender snapshot 2023*, UN Women, (United Nations Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division, September 2023), p 12, 26, <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-09/progress-on-the-sustainable-development-goals-the-gender-snapshot-2023-en.pdf>.

⁶ Jane Aeberhard-Hodges, Najla Ayoubi, Francisco J. Rivera Juaristi, *Safer Now* (Every Woman Treaty, February 2023), p18, <https://everywoman.org/safer-now-report/>.

nations supplémentaires, représentant une diversité régionale, ont exprimé leur intérêt pour explorer la possibilité d'un nouveau mécanisme contraignant dans une [déclaration conjointe](#) lue par la mission permanente du Costa Rica auprès de l'Organisation des Nations unies à Genève au Conseil des droits humains.

16 nations, 4 rapporteurs spéciaux et l'Union africaine ont exprimé leur soutien

En décembre 2023, la République démocratique du Congo, le Costa Rica, la Sierra Leone et Antigua-et-Barbuda ont publié une [déclaration commune](#) appelant à un nouveau protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Ces nations sont à la tête de l'[initiative étatique](#) visant à rallier davantage de pays à cette cause - une étape essentielle avant de passer à la rédaction et aux négociations. En juin 2024, dix autres pays, témoignant d'une diversité régionale, ont exprimé leur intérêt pour la possibilité d'un nouveau mécanisme contraignant dans une [déclaration conjointe](#) lue par la Mission permanente du Costa Rica auprès de l'ONUG au Conseil des droits de l'homme. Une nation européenne et une nation des Caraïbes ont ensuite rejoint cette initiative, portant le total à 16 nations.

L'actuelle Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes et les filles, ainsi que trois anciennes rapporteurs spéciaux ont également [appelé](#) un nouveau protocole facultatif à la CEDEF, la rapporteur spécial actuelle ayant réitéré [cet appel](#) lors de la 68e session de la Commission de la condition de la femme (2024) et de la 56e session du Conseil des droits de l'homme (2024).

Le 26 septembre dernier lors de notre événement parallèle à l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Union africaine, par le biais de l'Envoyée spéciale de la Commission de l'Union Africaine pour les Femmes, la Paix et la Sécurité, a annoncé [soutenir notre appel](#) pour un nouveau Protocole facultatif à la CEDEF pour combler l'écart existant en matière de protection mondiale. "Ce n'est pas seulement une nécessité juridique, mais l'impératif moral."

Résultats

Un nouveau Protocole Facultatif à la CEDEF pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles permettra de renforcer la prévention et la protection des femmes et des filles, tout en opérant un changement de paradigme: passer d'un monde marqué par la violence à un monde où les femmes, les filles, les nations et les communautés s'épanouissent.